

NATURALS
APTITUDES &
SKILLS PROMOTION



OLYMPIADES DES
MÉTIERS ET DES
TECHNOLOGIES



Thème : Installation sanitaire d'un module complet de salle d'eau dans un logement écologique urbain

Description de l'épreuve

« Plomberie sanitaire »

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte et objectif

L'épreuve consiste à réaliser une installation sanitaire complète et fonctionnelle dans un module d'appartement témoin. Cette installation doit comprendre un WC, une douche et un lavabo, en respectant les normes techniques, de sécurité, d'ergonomie et d'esthétique.

Les candidats devront lire un plan d'exécution, préparer les conduites d'arrivée et d'évacuation d'eau, installer les appareils sanitaires, assurer les raccordements, tester l'étanchéité, et mettre en service les équipements.

1.2. But de l'épreuve

L'épreuve vise à évaluer les compétences techniques, pratiques et organisationnelles du candidat à :

- ❖ Lire des plans techniques et interpréter un schéma d'installation sanitaire ;
- ❖ Réaliser une installation complète dans un espace défini ;
- ❖ Respecter les règles de sécurité, d'hygiène et des normes ;
- ❖ Apprécier la qualité des découpes, des raccordements et des fixations ;
- ❖ Vérifier l'étanchéité, la solidité et la fonctionnalité de l'installation ;
- ❖ Tester l'autonomie, l'organisation du poste de travail et la gestion des matériaux.

1.3. Durée du concours

10 heures à raison de 4 heures le 1^{er} jour et 06 heures le 2nd jour.

1.4. Compétences et connaissances à évaluer

Cette épreuve reflète les exigences actuelles du secteur du plomberie et prépare les candidats à intégrer des environnements professionnels exigeants, où la maîtrise de la chaîne complète de développement est un atout majeur.

Domaine	Compétences spécifiques
Lecture de plan	Lecture et interprétation d'un plan d'installation sanitaire
Traçage	Réalisation précise du traçage pour la pose des conduites
Assemblage	Coupe, collage, filetage, soudure des tuyaux PVC, PPR ou cuivre
Pose	Pose conforme des WC, douche, lavabo, robinetterie
Étanchéité	Contrôle de l'étanchéité, test de fonctionnement
Sécurité	Respect des règles de sécurité (eau/électricité, outils)
Organisation	Gestion du temps, de l'espace de travail et des matériaux
Qualité	Propreté, finition, ergonomie de l'installation

1.5. Livrables attendus

À la fin de la compétition chaque candidat rendra les livrables suivants :

- ❖ Module entièrement installé, fonctionnel et testé ;
- ❖ Schéma d'installation annoté ;
- ❖ Fiche technique de l'installation (matériaux utilisés, raccords, débits estimés) ;
- ❖ Présentation orale de 5 min sur les choix techniques).

2. DESCRIPTION DE LA COMPÉTITION

2.1. Liste des documents nécessaires

La liste des documents qui seront fournis et la date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sont sur le site Web des NAPS : www.napscompetitions.com.

2.2. Tâches potentielles à réaliser

Les concurrents et les concurrentes doivent être à mesure de réaliser les tâches suivantes :

- ❖ Lecture du plan et identification des points d'eau ;
- ❖ Préparation et tracé du réseau d'eau froide et chaude ;
- ❖ Installation des conduites et raccords d'évacuation ;
- ❖ Fixation des appareils (WC, lavabo, bac à douche) ;
- ❖ Raccordements (robinetterie, siphons, vidanges) ;
- ❖ Mise sous pression, test d'étanchéité ;
- ❖ Nettoyage, remise en état du poste, remise des documents.

2.3. Technologies autorisées

- ❖ Tuyauterie : PVC, PER, PPR ou cuivre ;
- ❖ Raccords : manchons, coudes, T à coller ou à sertir ;
- ❖ Appareils : WC à chasse, lavabo mural ou sur colonne, bac de douche à évacuation basse ;
- ❖ Outils : scie, chalumeau, clé à molette, niveau, sertisseuse.

3. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

Matériel et matière d'œuvre fournis par le CNO :

- ❖ Plans d'installation au format papier ;
- ❖ Conduites PVC, PPR, ou PER (selon choix technique) ;
- ❖ Équipements sanitaires (WC complet, bac de douche, lavabo, mitigeurs) ;
- ❖ Outillage de base (scie à métaux, pince à sertir, chalumeau, niveau, mètre) ;
- ❖ Fixations, coudes, manchons, colliers ;
- ❖ Plan de module type (mini appartement témoin).

Matériel personnel autorisé :

- ❖ Tenue de travail (chaussures de sécurité, gants, lunettes) ;
- ❖ Outillage personnel (niveau, clés, marqueur, etc.) ;
- ❖ Documentation technique papier.

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ

Règlement et sécurité

- ❖ Respect du règlement intérieur NAPS ;
- ❖ Port obligatoire des EPI ;
- ❖ Interdiction d'aide extérieure ;
- ❖ Comportement professionnel exigé.

5. ÉVALUATION : RÉPARTITION DES POINTS

Les travaux réalisés par les candidats seront notés selon les critères résumés dans le tableau ci-dessous

CRITÈRES	POINTS
Respect du plan et dimensions	15 pts
Qualité des assemblages et soudures	20 pts
Conformité et fonctionnalité de l'installation	20 pts
Esthétique et finitions	10 pts
Sécurité et respect des normes	15 pts
Schéma technique et fiche descriptive	10 pts
Présentation orale	10 pts
TOTAL	100 pts

NB : La liste des tâches à exécuter ainsi que les notes pourraient être modifiées au besoin.

6. RÈGLEMENTS PROPRES À LA COMPÉTITION

Les règlements propres à la compétition ne peuvent pas contredire les Règlements des NAPS ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les compétitions. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

Il est **interdit** d'apporter des outils autres que ceux qui sont énumérés ci-dessus et autorisés par le CNO des NAPS.

7. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

7.1. Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, les responsables de son centre de formation doivent en aviser le Secrétariat du Comité d'Organisation des

Naturals Aptitudes & Skills Promotion « NAPS » au moins deux (02) semaines avant la compétition, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

7.2. Procédure en cas d'égalité de notes

- ❖ Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Qualité des assemblages et soudures » sera déclarée gagnante.
- ❖ Étape 2 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Conformité et fonctionnalité de l'installation » sera déclarée gagnante.
- ❖ Étape 3 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Respect du plan et dimensions, Sécurité et respect des normes » sera déclarée gagnante.

7.3. Modification du projet d'épreuve aux NAPS

Le projet d'épreuve présenté aux concurrents et aux concurrentes avant le concours sera modifié jusqu'à 30 % de son contenu.

Cette dernière version modifiée sera la version finale de la compétition.

7.4. Règlements des compétitions

Se référer aux Règlements Intérieur des Olympiades des Métiers et des Compétences, qui sont affichés sur le site Web de Naturals Aptitudes & Skills Promotion « NAPS ».

Tout manquement au règlement, tentative de triche ou absence injustifiée entraînera l'exclusion de l'épreuve. Les candidats doivent respecter les consignes d'hygiène, de sécurité, et adopter une attitude professionnelle tout au long de l'épreuve.

8. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE

Monsieur KABORE Pascal, Formateur en Plomberie sanitaire et industrielle, Directeur Général de Technico Plomberie et Construction.

9. CONTACT

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel au Secrétariat du Comité d'Organisation des Naturals Aptitudes & Skills Promotion « NAPS » à l'adresse courriel suivant : contact@napscompetitions.com.

Ou écrire un message WhatsApp au Secrétariat du Comité d'Organisation des Naturals Aptitudes & Skills Promotion « NAPS » numéro : [+226 70 92 91 04](tel:+22670929104).